



## Procès-verbal

### Assemblée Générale ordinaire du vendredi 18 janvier 2019

#### Exercice 2018 du Comité de Vendée de tir à l'arc

**Clubs présents** : Archer Club Aizenay, Archers Challandais, Archers Chantonnois, Archers de Grosbreuil, Archers La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, La Rabatelière, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Les Sables d'Olonne, Archers de la Digue, Cie Archers Saint Georges, Archers de Saint Gilles et Archers Montois,

**Clubs excusés** : Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers du Haut Bocage,

**Clubs absents** : Archers du Marais, Barbâtre, Archers Saint Aubinois, Amicale Beignon-Basset,

**Invités** : Dominique Saliou, Présidente du Comité Régional de Tir à l'arc  
J.P. Guignard, Président du CDOS.

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président.  
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale, est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (58 voix sur 74)

#### Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport d'arbitrage,
- V Rapport matériel mutualisé,
- VI Rapport financier et vote,
- VII Rapport des vérificateurs aux comptes et vote  
Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- VIII Budget prévisionnel, récompenses,
- IX Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration,
- X Questions diverses,
- XI Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président.

## **Ouverture de séance : 20h18**

### **I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine** (annexe 1)

Pascal présente ses vœux, remercie les clubs de leur présence.

### **II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote**

Chantal présente les procès-verbaux des précédentes Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire. Le club des archers sablais était présent lors de ces assemblées générales et ne figure pas au nombre des présents : erreur corrigée.

**adopté à l'unanimité.**

### **III Rapport moral et vote** (annexe 2)

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2018

**Adopté à l'unanimité.**

### **IV Rapport d'arbitrage** (annexe 3)

Présenté par Gaël

### **V Commission Matériel** (annexe 4)

Gaël présente son rapport

Gaël fait un bref résumé sur le site et le matériel mutualisé.

Ne pas oublier de mettre les cales pour la stabilité.

### **VI Rapport financier** (annexe 5)

Stéphanie présente et commente les comptes 2018 du Comité.

Compte de résultats (annexe 6) et bilan (annexe 7).

Nous rappelons que le Comité Départemental rembourse les formations aux clubs qui en font la demande. Merci à ceux-ci d'envoyer leurs demandes de façon à inscrire les dépenses dans le budget prévisionnel.

Dans les comptes, il faut penser à chiffrer les abandons de frais et la valorisation du temps passé pour les bénévoles (entraîneurs, membres du Conseil d'Administration).

**Adopté à l'unanimité.**

### **VII Désignation du vérificateur aux comptes 2018**

Isabelle Lacreuse (La Rabatelière) et Sabine Duriez (St Jean de Monts) présentent leur rapport (annexe 8). Elles vérifieront après envoi des dernières factures de formation d'arbitres et d'entraîneurs envoyées par les clubs. Elles se proposent pour être à nouveau vérificatrices pour l'an prochain..

**Adopté à l'unanimité.**

## **VIII Budget prévisionnel 2019**

Présenté par Stéphanie.

Gérard Devineau (Chantonay) demande à ce qu'il y ait des tee-shirts pour les candidats arbitres. À proposer à l'AG des arbitres.

Il serait bien d'envisager une formation PSC1 (premiers secours) pour les arbitres, entraîneurs et encadrants.

Nouveaux tarifs :

Championnat départemental :	2 € / Egerton / journée
Concours dominicaux et autres :	1 € / Egerton / départ
Chevalet :	1 € / chevalet / concours
Cibles 3D :	10 € / Bête / départ
Part de licence du Comité :	augmentation de 1 € (soit 6 €)

R. Gouennou (St Gilles) fait remarquer que la licence de Tir à l'Arc est chère. D'autres clubs répondent qu'elle reste moins chère que dans d'autres sports. Pascal Lapkine précise que le Comité voit plus loin et pense à l'avenir. Il faut anticiper sur les dépenses futures et les nouveaux projets. Par ailleurs, personne ne se souvient de la dernière augmentation (il y a plus de 10 ans).

### **Adopté à l'unanimité**

J.P Guignard nous présente les directives gouvernementales pour l'avenir du CDOS. 2019 est une année de transition. Le CDOS se transforme en Agence nationale du Sport. L'État ne sera plus majoritaire et ne pourra plus imposer ses orientations ministérielles.

Le montant alloué sera reconduit et distribué par cette nouvelle agence. Nouvelle source « FDVA2 » (fonds de développement de la vie associative niveau 2) Le choix de la Vendée est de favoriser les petites structures qui ne sont pas employeurs.

Le Comité Départemental peut présenter un dossier de subvention ainsi que les petits clubs.

L'enjeu 2024 met une forte pression : doubler le nombre de médailles (de 40 à 80) et une augmentation de 3 millions de licenciés.

## **IX Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration**

Présentation des candidats :

Catherine Bichard, B.E.

Mickaël EISENBETH, Vice-Président Compagnie St Georges, La Roche s/Yon

Frédéric WILLEKENS, Président La Chataigneraie

**Élus à l'unanimité.**

## **X Questions diverses**

Championnat de France Jeunes : la parole est donnée aux deux présidents organisateurs, Pascal Grudé (Aizenay) et Jérôme Foulquier (Challans).

90 bénévoles ont répondu présent pour ce championnat, merci à eux et aux entraîneurs. Le budget est bouclé et le planning des bénévoles est en cours de réalisation. Ils remercient le Comité Départemental pour son aide et la subvention de 500 € et Pascal Lapkine, pour son implication personnelle.

240 lycéens et collégiens devraient découvrir le tir à l'arc pendant les 4 demi journées qui suivront le championnat.

Jean-Charles Valladon sera sur place le dimanche après-midi et le lundi.

Pascal remercie les organisateurs et rappelle l'impact d'un tel évènement sur l'image de la Vendée.

Intervention de Dominique Saliou :

Merci de m'avoir invitée, très heureuse de voir que le CD se reforme et se réorganise dans la bonne humeur. La Vendée est le seul département à n'avoir pas perdu de licenciés et constate les bons résultats de nos archers.

Pascal remercie Dominique.

Le « Trophée des mixtes » : il peut être organisé par le CD ou directement par les clubs. Cette année, il y aura une épreuve en extérieur, 30 m pour les débutants, 50 m pour les confirmés. Amical, sans contrainte. Tous les documents sont disponibles sur le site de la FFTA.

L'AG du Comité Régional : pas de transport collectif en raison du peu de demandes (2). À ce jour, 5 clubs pensent s'y rendre.

AG de la FFTA le 30 mars 2019 à Noisy le Grand, pas de représentant pour la Vendée.

Une information sera organisée sur place la veille (vendredi après-midi).

Intervention de J.P. Guignard : c'est la première fois qu'il vient et nous remercie de l'avoir invité. Il ne connaît pas bien le tir à l'arc et a hâte de voir le Championnat de France Jeunes au Vendespace. Le transport des scolaires sera pris en charge par le Conseil Départemental de Vendée.

Le CDOS se positionne bien pour fédérer tous les sports et tous les vendéens, gestion unique en France (pas de loyer pour la Maison des sports), à nos côtés pour la formation des dirigeants, aide auprès des clubs ...

L'échéance 2024 va très vite arriver. Dès l'automne 2020, des délégations étrangères vont venir en France pour se familiariser avec les structures, le climat... 23 villes sont concernées, la Vendée est candidate. Obtenir une labellisation et inculquer aux scolaires une culture Olympique font partie des objectifs. Il souhaite une longue vie au CD. L'assemblée le remercie.

Pascal remercie les membres du bureau pour leur investissement quotidien.

## **XI Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président**

**Fin de séance à 22h40.**

Le Président

Pascal Lapkine

La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

